

LA VILLE DE NIVELLES ENGAGE UN OUVRIER QUALIFIE – NIVEAU D2 - SOUDEUR (H/F/X) - TEMPS PLEIN - CDD 6 MOIS AVEC POSSIBILITE DE CDI

Et si votre travail avait du sens ?

À la Ville de Nivelles, chaque talent compte.

C'est rejoindre une administration à taille humaine, au cœur d'une ville dynamique et chaleureuse, où près de 300 agents œuvrent chaque jour pour améliorer la vie des Nivellois.

Rejoindre notre administration, c'est s'engager au service des citoyens dans un cadre de travail humain, bienveillant et respectueux.

Nous plaçons le bien-être au travail au centre de nos priorités, convaincus qu'il est la clé d'un service public de qualité.

Ici, on valorise la collaboration, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et le plaisir de travailler ensemble. Nous offrons stabilité, confiance et possibilités d'évolution à ceux qui souhaitent faire la différence au quotidien.

À la Ville de Nivelles, votre engagement fait la différence.

Vos Missions

Dans le respect des directives reçues par ses supérieurs hiérarchiques, des règlements et procédures en vigueur, il effectue des travaux de soudure relatifs au patrimoine de la Ville de Nivelles.

Vos activités

Réalisation de travaux liés à la qualification

- Effectuer, selon sa qualification, des travaux de soudure selon les procédés adéquats et les normes applicables
- Exécuter divers travaux de soudure sur chantier
- Identifier les matériaux et les différentes soudures appropriées
- Assembler les pièces de métal par divers procédés de soudure en respectant les consignes de sécurité
- Vérifier et contrôler la conformité de la soudure réalisée
- Lire et comprendre des plans et les traduire dans la réalité
- Respecter le planning de réalisation et les consignes reçues

Utilisation du matériel

- Régler le poste de soudure
- Veiller au rangement et à l'entretien du matériel utilisé
- Appliquer les normes techniques de mise en oeuvre des matériaux et outils
- Gérer le stock et les fournitures, en collaboration avec le Brigadier et/ou le Contrôleur
- Suivre les règles de sécurité et d'hygiène en vigueur

Polyvalence

- Assister, dans la limite de ses compétences, les collègues des autres équipes et/ou sections lorsque ceux-ci en ont besoin
- Répondre aux demandes de la hiérarchie lors d'un surplus de travail dû à une catastrophe, une festivité importante ou des élections.
- Assurer les gardes
- Effectuer, si demandé, les tâches propres à la procédure déneigement

Votre Profil

- Vous possédez un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur OU vous possédez un titre de compétence de base délivré par le Consortium de Validation des compétences et correspondant au niveau du diplôme de l'enseignement secondaire inférieur et en lien avec l'emploi considéré.
- Vous possédez une qualification complémentaire liée à la profession ou avez suivi une formation complémentaire (atout).
- Vous êtes en possession du permis B (exigé).

Savoir

- Expertise des matériaux et outils usuels

Savoir-faire

- Maîtrise de son domaine de compétence
- Utilisation adéquate des outils et produits
- Résolution de problèmes concrets

Savoir-être

- Rigueur, précision
- Esprit d'équipe
- Polyvalence
- Flexibilité
- Sens de l'observation
- Politesse
- Persévérance

Conditions générales de recrutement

- Épreuve pratique sur les connaissances professionnelles propres à la fonction à exercer
- Épreuve théorique orale : questions simples et de bon sens d'ordre général et sur la mise en œuvre et l'emploi des matériaux et de l'outillage propres à la profession. La motivation du candidat sera également appréciée

Les épreuves auront lieu le mercredi 14/10/2026, sur invitation.

Si de nombreuses candidatures sont reçues, une pré-sélection sur base des dossiers pourrait être opérée.

Rémunération

Echelle barémique D2, soit 32,840,95€ bruts annuels indexés minimum (si aucune ancienneté valorisable). Possibilité de reprise d'ancienneté barémique de 10 années maximum dans le secteur privé et de toutes les années effectuées dans le secteur public, pour une activité équivalente.

Avantages

Nous offrons un **cadre de travail dynamique et bienveillant** :

- équilibre optimal entre vie professionnelle et vie privée : 38h/semaine, 26 jours de congés par an minimum + 3 jours de congés extra- légaux
- prix attractif pour une assurance hospitalisation
- divers avantages sociaux via le Service social collectif
- événements conviviaux

Et parce que l'**aspect pécuniaire** est aussi important, nous vous offrons en plus de votre salaire :

- remboursement à 100 % des frais de déplacement en transports en commun
- prime de vélo: 0,37€/km
- chèques-repas d'une valeur de 6€
- allocation de foyer/résidence
- prime de fin d'année et pécule de vacances

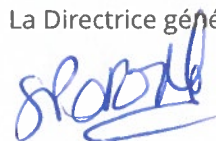
De plus, vous bénéficiez de diverses offres de formation, d'entretiens d'évaluation, de possibilités d'évolution de carrière...

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service des Travaux (direction.travaux@nivelles.be) ou du service des Ressources Humaines (personnel@nivelles.be)

Les candidatures, accompagnées de votre CV détaillé, d'une lettre de motivation et des pièces justificatives (copie diplôme et permis de conduire) doivent parvenir au Collège communal, Place Albert 1er, 2 à 1400 Nivelles, **pour le 2/10/2026 au plus tard.**

Nivelles, le 08/09/2026

Par ordonnance,
La Directrice générale ff,



Sylvie PORTAL

Le Bourgmestre,



Bernard DE RO

La Ville de Nivelles recueille vos données afin de traiter votre candidature au poste d'ouvrier D2- Soudeur.

Les données requises, conservées pendant 1 an, sont nécessaires pour en assurer le suivi. Les informations transmises sont réservées à l'usage exclusif de la Ville de Nivelles, et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Conformément au RGPD, Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données en vous adressant à : Ville de Nivelles, Jean-Marc Lecrignier, Délégué à la protection des données, 2 place Albert 1er à 1400 Nivelles ou à dpo@nivelles.be, en précisant dans l'objet du courrier « Droit des personnes » et en joignant la copie de votre justificatif d'identité.

Consultez le site autoriteprotectiondonnees.be pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à l'Autorité de protection de données.